



© Virginie de Galzain

Rejoindre la CFDT, c'est choisir un syndicat responsable, efficace, démocratique et ambitieux, dans lequel vous avez toute votre place pour devenir acteur ou actrice de votre travail et de votre vie professionnelle.

Être adhérent ou adhérente à la CFDT, pour vous, c'est la garantie d'être respecté, écouté, défendu.

Vous rejoignez un collectif avec lequel vous pouvez échanger, débattre, partager, avancer !

Toute la CFDT s'engage à vos côtés, que ce soit sur votre lieu de travail ou par l'intermédiaire de nos services.

« Réponses à la carte », par exemple, vous offre un accompagnement téléphonique personnalisé sur l'ensemble du territoire.

Accueillir un nouvel adhérent ou une nouvelle adhérente, c'est, pour la CFDT, être en capacité de peser plus, car des adhérents plus nombreux font un syndicat plus fort et plus représentatif. La CFDT porte des ambitions de transformation et de justice sociale : avec chacun et chacune d'entre vous, elle a une chance de plus de les concrétiser.

Alors, ensemble, agissons pour faire reconnaître vos droits et en conquérir de nouveaux.

Bienvenue !

Marylise Léon
Secrétaire générale de la CFDT

Coordonnées de votre syndicat

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) ☐ M. ☐ Mme	
Nom (usuel)	Prénom
Nom (naissance)	adhère à la CFDT
Date de naissance	
Coordonnées personnelles	
N° et voie	
Complément adresse	
Code postal	Ville
Portable personnel	Fixe
Mél personnel	@
Informations professionnelles	
Nom de l'établissement ou de l'entreprise	
Adresse	
Code postal	Ville (cedex)
Profession / Métier	
Situation ☐ Salarié de droit privé ☐ Agent de droit public ☐ Demandeur d'emploi	
☐ Retraité ☐ Indépendant ☐ Autre :	
Salarié du privé ☐ Ouvrier ☐ Employé ☐ Technicien	
☐ Cadre ☐ Agent de maîtrise	
Salarié du public	
Type de fonction publique ☐ État ☐ Territoriale ☐ Hospitalière	
Catégorie ☐ A ☐ B ☐ C	
Statut de l'agent ☐ Titulaire ☐ Contractuel	
Corps/Cadre d'emploi	
Temps de travail ☐ Complet ☐ Temps partiel : ... %	
Effectif de l'entreprise ☐ Moins de 11 salariés	
IDCC :	n° SIRET :
Pour le calcul de la cotisation	
Rémunération nette imposable	
La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable, ou de 0,50 % pour les retraités (avant prélèvement de l'impôt à la source), même en cas de situation particulière (congé maladie, chômage, etc.). L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. Exemple : pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi : 12 000 € / 12 = 1 000 € x 0,75 % = 7,5 € par mois. La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.	
Date	
Signature de l'adhérent	

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique de mandat	Type de paiement Récurent
(à compléter par le syndicat)	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
CRÉANCIER: CFDT	ICS: FR88ZZZ254894
Coordonnées du syndicat	

Nom du titulaire du compte à débiter :

Coordonnées de l'adhérent

IBAN du compte à débiter

Fait à : Signature

Le :

Mentions légales : Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement. Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précisées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT.FR

BULLETIN D'ADHÉSION

Rejoignez le 1^{er} syndicat de France !